



## THE WORLD MEDICAL ASSOCIATION, INC.

B. P. 63 - 01212 FERNEY-VOLTAIRE Cedex, France  
28, avenue des Alpes - 01210 FERNEY-VOLTAIRE, France

Telephone : 50 40 75 75  
Fax : 50 40 59 37

Cable Address:  
WOMEDAS, Ferney-Voltaire

Octobre 1993

10.24  
Original: anglais

### DECLARATION DE L'ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE SUR LA CONDAMNATION DE LA MUTILATION GENITALE FEMININE

Adoptée par la 45e Assemblée Médicale Mondiale  
Budapest (Hongrie), Octobre 1993

#### PREAMBULE

La mutilation génitale féminine (MGF) touche plus de 80 millions de femmes et de jeunes filles dans le monde. Elle est pratiquée par un grand nombre de groupes ethniques dans plus de trente pays.

Dans les autres pays, le problème s'est momentanément posé en raison notamment de la présence de groupes ethniques originaires de pays dans lesquels la MGF constitue une pratique courante: immigrés, réfugiés, populations fuyant la famine et la guerre.

Du fait de son impact sur la santé physique et mentale des femmes et des enfants, la MGF est un motif de préoccupation pour le médecin. Partout dans le monde, les médecins sont confrontés aux effets de cette pratique traditionnelle. Il arrive parfois qu'on leur demande d'exécuter cette opération mutilante.

Il existe plusieurs formes de MGF. Ce peut être une circoncision primaire, effectuée sur les jeunes filles, d'ordinaire entre 5 et 12 ans, ou une circoncision secondaire, telle celle effectuée après un accouchement par exemple. L'importance de la circoncision primaire peut varier: de l'excision du prépuce préclitoridien à une circoncision ou infibulation pharaonique qui consiste en l'ablation du clitoris et des petites lèvres et en la suture des grandes lèvres de sorte que seule une ouverture minimale subsiste pour l'écoulement de l'urine et du sang des règles.

Selon l'importance de la circoncision pratiquée, la MGF porte atteinte à la santé de la femme et de la jeune fille. Tout indique qu'elle constitue un préjudice permanent pour la santé. Parmi les complications graves figurent les hémorragies, les infections, le saignement d'organes adjacents, les douleurs violentes. Plus tard, apparaissent d'horribles cicatrices, des infections chroniques, des complications d'ordre obstétrique et urologique ainsi que des problèmes sociaux et psychologiques. La MGF a des conséquences graves sur la sexualité et son vécu. Une multiplicité de complications apparaît pendant l'accouchement (problèmes d'expulsion, formation de fistules, hernies, incontinence). Même dans le cas d'une opération bénigne comme l'excision du clitoris, il est impossible d'exclure l'hypothèse de complications ou de séquelles d'ordre fonctionnel.

Maintes raisons ont été avancées pour tenter d'expliquer l'existence et la continuation de cette pratique: coutumes et tradition (afin de préserver la virginité des jeunes filles et de limiter la sexualité des femmes), religion, raisons sociales. Mais ces raisons ne compensent pas les importants préjudices portés à la santé.

Aucune grande religion ne fait de manière explicite référence à la circoncision féminine et/ou ne supporte cette pratique. Pour l'opinion médicale en général, la MGF est préjudiciable à la santé physique et mentale de la femme et de la jeune fille. Pour beaucoup, elle représente une forme d'oppression de la femme.

On a généralement tendance à plus ouvertement condamner la MGF:

- des campagnes d'action contre la MGF sont menées en Afrique. Plusieurs femmes africaines occupant des postes de responsables ou des chefs d'état africains ont adressé de véhémentes déclarations contre cette pratique;
- des instances internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et l'UNICEF ont recommandé des mesures spécifiques visant à l'éradication de la MGF; recommande des mesures spécifiques visant à l'éradication de la MGF;
- plusieurs pays ont promulgué des lois sur le sujet ou introduit la MGF dans leur code de criminalité.

## CONCLUSION

L'Association Médicale Mondiale condamne la pratique de la mutilation génitale féminine, y compris la pratique de la circoncision chez la femme et la jeune fille, tout comme elle condamne la participation des médecins à l'exécution de ces pratiques.

## RECOMMANDATIONS

1. Tout en tenant compte des droits psychologiques et de "l'identité culturelle" des personnes concernées, les médecins se doivent d'instruire les femmes, les hommes et les enfants sur la question de la MGF tout comme ils se doivent d'empêcher sa pratique ou sa promotion. La promotion sanitaire et la prévention contre la MGF seront intégrées à l'exercice de leur fonction.
2. Par conséquent, les médecins doivent, pour ce faire, être suffisamment renseignés et soutenus. Les programmes éducatifs en matière de MGF doivent être élargis et/ou développés.
3. Les associations médicales doivent stimuler la conscience publique et professionnelle sur les effets préjudiciables de la MGF.

4. Les associations médicales doivent stimuler les actions gouvernementales de prévention contre la pratique de la MGF.
5. Les associations médicales doivent contribuer à l'organisation d'une stratégie préventive et légale appropriée lorsqu'un enfant risque de subir une MGF.



RESCINDED